

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Alpes-Maritimes
commune	Cannes
appellation	Siège du syndicat CGT
adresse	15 rue Docteur Budin
auteurs	Michel BRANTE, Gérard VOLLENWEIDER (architectes)
date	1973-1976
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 16 novembre 2006



Photo : © Jean-Lucien Bonillo, Raffaella Telese - Laboratoire INAMA / ENSA Marseille, 2006

Une promesse électorale signe l'origine de la commande de ce bâtiment. Le futur maire de Cannes Bernard Cornut-Gentille, en contrepartie du soutien des électeurs de gauche du secteur de Cannes La Bocca, s'engage au cours de sa campagne à construire une nouvelle Bourse du travail, en remplacement des locaux provisoires occupés à l'époque par le syndicat CGT. Une fois élu, Bernard Cornut-Gentille confie, par nomination directe, le projet et la réalisation de la nouvelle Bourse du travail à deux jeunes architectes associés, Michel Brante & Gérard Vollenweider.

Ceux-ci s'étaient distingués lors d'un précédent concours public pour le poste des pompiers de Cannes (projet classé deuxième au concours).

Dans un site très contraignant, afin de répondre au programme, les architectes utilisent un langage brutaliste et adoptent le modèle du bunker. L'interdiction de dépasser la hauteur de la voie rapide dans le but de sauvegarder la vue depuis les habitations avoisinantes, associée à l'absence de dégagement visuel, ont conduit les architectes à réaliser un bâtiment très fermé vis à vis de l'extérieur (absence totale d'ouvertures sur les façades est et ouest, vers la rue et la place), et à prévoir un niveau complètement enterré.

Pour capturer la lumière nécessaire à l'éclairage des deux niveaux de bureaux et de la grande salle polyvalente souterraine, les trois étages sont superposés par retraits successifs, afin de créer des puits de lumière zénithaux au droit des façades. Ainsi, des baies inclinées couronnent les deux niveaux de bureaux. Un demi-cylindre en saillie sur la façade ouest abrite les circulations verticales et relie les trois volumes superposés. Le parcours d'entrée et le foyer s'organisent autour d'un patio qui montre, depuis la rue, le jeu des différents niveaux. Une séquence de larges marches inclinées donne accès, depuis la façade est, au niveau principal de bureaux, surélevé de 1,20 mètre par rapport à la place (qui sert de parking). La distribution des différents bureaux aux deux étages est identique.

Le rythme des cloisons et des poutres de soutien des planchers est évoqué en façade par des joints creux sur les surfaces massives en béton brut de décoffrage.

La façade sud est dynamisée par un avancement en porte à faux du bloc monolithique du dernier étage. Elle reste néanmoins très massive car les baies vitrées, mise à part celle d'angle, sont traitées en forme de meurtrières. Cela contribue à amplifier, grâce surtout à un emploi étendu du béton brut, l'aspect de bunker.

Le siège de la CGT à Cannes présente deux points d'accroche avec l'histoire de l'architecture dans la période des "Trente Glorieuses". D'une part l'édifice s'inscrit dans la veine des équipements d'esprit "brutaliste" (inspirés des œuvres d'après guerre de Le Corbusier, A et P Smithson, etc.).

D'autre part il illustre une thématique plus rare encore, celle de la relecture du bunker et de l'architecture de guerre développée par le philosophe Paul Virilio et l'architecte Claude Parent au début des années 60. L'église Sainte Bernadette du Banlay (Nevers, 1966) en sera l'expression la plus convaincante.

Rédacteurs : Jean-Lucien Bonillo, Raffaella Telese - Laboratoire INAMA / ENSA Marseille, 2005-2008

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude [Les Trente Glorieuses dans les Alpes-Maritimes](#)